

Madame, Monsieur,

Les produits Buehler énumérés ci-dessous **ne nécessitent pas de fiche de données de sécurité (FDS)** conforme aux règlements CLP de l'UE (Classification, emballage et étiquetage), car ils sont considérés comme des articles manufacturés **OU** des matières non dangereuses aux termes de ces règlements et ne sont, en tant que tels, pas soumis aux exigences relatives aux FDS.

**DESCRIPTION DES PRODUITS :** UltraPrep Diamond Discs

**RÉFÉRENCE(S) DES PRODUITS (DES PIÈCES) :** 14-2081, 14-2082, 14-2083, 14-2085, 14-2580, 14-2581, 14-2582, 14-2583, 14-2585, 14-3080, 14-3081, 14-3082, 14-3083, 14-3085, 15-6106, 15-6109, 15-6115, 15-6145, 15-6170, 15-6199, 15-6206, 15-6209, 15-6215, 15-6245, 15-6270, 15-6299

Les fabricants et importateurs de produits chimiques sont tenus de classer les risques des produits chimiques qu'ils produisent ou importent ; tous les employeurs doivent pour leur part fournir à leurs salariés des informations sur les produits chimiques dangereux auxquels ils sont exposés, ceci par le biais d'un programme de communication des dangers, d'étiquettes et d'autres formes d'avertissements, de fiches de données de sécurité, ainsi qu'au moyen d'informations et de formations. Les distributeurs sont par ailleurs tenus de transmettre les informations requises aux employeurs. Si dans des conditions normales d'utilisation, un produit manufacturé répond à la définition d'« article » ou ne répond pas à la définition de « produit chimique dangereux » aux termes du SGH de l'ONU (tel qu'adopté par l'Agence OSHA et l'Agence européenne des produits chimiques), **ledit produit n'est pas soumis aux exigences relatives à la communication des dangers, notamment au moyen d'une FDS.**

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

L'équipe Buehler

